



EN BRETAGNE

ÇA SE **DIT** COMME ÇA !

JEAN LECOULANT
RONAN CALVEZ

CARTE
POSTALE

a-dreuz, avoir de la misère, il, benner, berniqu
bigouden, biskoazh bis' à la carotte, bloavezh mad, blead mad, b
boutou-koad, butun drol, buz, hauquer, chech-blew, cher
bolos, che, ou, chuper, ochon, douve, drailler, ech
entendre, e autour de, Fai, son corps, fri-lous, f
ger, kabik, kaol-moc, boued, kounifl
n, lande, lipous, e, logo'nn,
memes-tra, menh
norgad, n'eo ket grav, pac
peché, pesked, pigner, pikez, pikol

BREIZH

→ Bretagne

La Grande-Bretagne d'avant la conquête romaine était nommée *Pritanī*, d'après une racine celtique qui donne le breton *pri* (« argile »), signifiant donc quelque chose comme « la Terreuse », « la Terre par excellence ».

Ce mot donne directement le gallois *Prydain*, « Grande-Bretagne », et a été emprunté par le latin *Britanniā*, dont la variante *Brittāniā* a donné le nom français de la Bretagne. Enfin, c'est le diminutif latin *Brittia* qui a donné *Breizh*, le nom breton de la Bretagne.

À l'aise...

Le mot **Breizh**, prononcé [brèh] dans le Morbihan et [breïs] ailleurs en Basse-Bretagne, ainsi que son abréviation « BZH » sont très largement identifiés, notamment depuis que la région promeut une forme assez artificielle d'**identité locale** pour se démarquer dans le cadre de la décentralisation et de la concurrence européenne.

Alors que les Bretons accueillent avec empressement la modernité, les défenseurs de la culture bretonne et les militants nationalistes ont parfois été qualifiés de **Breizhou** par les bretonnants :

« Regarde-moi ce Breizhou avè son bonnet rond sur la tête ! »



Le phare du Petit Minou, à Plouzané (Finistère).

JE SERAI PAS VENDU(E) EN BRETON

→ je comprends assez bien le breton

On entend souvent dire par les Bretons nés entre 1945 et 1960 :
« Bien sûr, je ne le parle pas, mais je serai pas vendu en breton ! »



L'État, qu'il soit royal, impérial ou républicain, a cantonné le breton et les autres langues de France au domaine privé. L'exclusion du breton de l'école n'a pas permis à la masse des bretonnants d'accéder, en breton, aux nouveautés technologiques et intellectuelles de leur époque. Les **locuteurs** eux-mêmes ont souvent été convaincus que le breton était la langue du passé, et le français, celle de la modernité.

En **1945**, alors que la Libération et le plan Marshall ouvraient de nouvelles perspectives de développement économique, la plupart des **bretonnants** ont cessé de transmettre leur langue pour parler français à leur progéniture.

La première génération **élevée en français** a cependant beaucoup entendu le breton, langue **principale** de leurs parents et, souvent, langue **exclusive** de leurs grands-parents.

« Je ne serai pas vendu en breton » veut donc dire que l'on connaît suffisamment de breton pour ne pas risquer de se faire mener en bateau dans cette langue !

JE SUIS PAS POUR DIRE

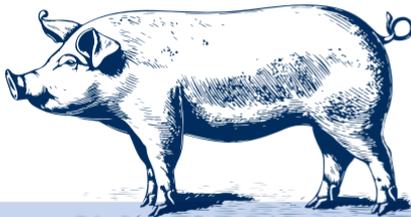
→ je ne peux pas dire

« Vous savez si mon mari est au bar ?
– Ah, ma pauf' ! Je suis pas pour dire ! »

Cette réponse, peut-être énigmatique pour le nouveau venu, est fréquente en Bretagne. Elle traduit mot à mot le breton *n'on ket evit lâret*.

En français local, « être pour » (en breton *bezañ evit*) remplace le verbe *pouvoir* (en breton, *gallet*) lorsqu'employé avec le verbe *dire*, dans une phrase négative.

JOSKENN



→ joue de porc

En Basse-Bretagne, on sert souvent à l'occasion des repas collectifs, notamment pour les pardons* (fêtes religieuses), de la joue de porc, appelée *joskenn*, *chotenn* ou *jotenn* : noms que l'on retrouve également sur la carte des restaurants ou en boucherie.

Les **trois variantes** sont de genre féminin en breton, et masculin en français. Elles dérivent de *jotte*, une variante de *joue* en ancien français, qui donne aussi le mot breton *chot*, qu'on utilise pour les joues d'une personne.

Le *chotenn*, dans le pays **bigouden***, désigne une demi-tête de porc rôtie. Ce plat est notamment élevé au rang de **patrimoine**, puisque l'association des Amis du Musée bigouden à Pont-l'Abbé organise tous les ans un repas, à l'occasion des Gras.



FEST-NOZ : C'EST SOIR DE FÊTE !

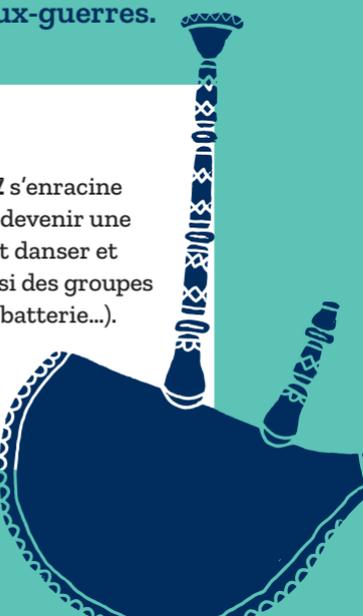


Le fest-noz est un remarquable exemple d'invention de la tradition. En effet, c'est au mitan des années 1950 que les chanteurs de *kan-ha-diskan* (« chant et déchant » : attention, prononcez le -an de *kan* et de *diskan* comme dans *amann* – vous vous rappelez ?) et les sonneurs de binious* et bombardes quittent les cours de fermes ou les noces pour s'installer dans les salles des fêtes, à l'instigation de quelques amateurs éclairés, désireux de sauver une pratique fortement concurrencée par les bals, très prisés depuis l'entre-deux-guerres.



Entrez dans la danse !

C'est à compter des **années 1970** que le **fest-noz** s'enracine durablement dans la société bretonne, pour devenir une soirée festive, rurale ou urbaine, où l'on vient danser et écouter des chanteurs, des **sonneurs**, mais aussi des groupes aux instruments variés (accordéon, guitare, batterie...). Ces formations sont souvent influencées par la musique **folk** et la musique **américaine** de l'époque.





Dès lors, on ne danse plus seulement les danses du coin : la **gavotte** dans les monts d'Arrée ou la danse *fisel* (prononcer [fissel]) dans le pays de Rostrenen. Ce **fest-noz mod nevez** (« mode nouvelle ») introduit des danses de terroirs divers, d'ici ou d'ailleurs (cercle circassien ou *scottish*, par exemple).

Lorsque la fête a lieu un après-midi, et que le thé est **vraiment** du thé, on parle de **fest-deiz** (« fête de jour »). Le mot *fest* se prononce [fecht] dans le Morbihan, et le mot *deiz* (« jour ») se prononce [dé], hormis en Léon, où l'on dira [déys].



Très souvent, les groupes portent un nom breton : *Sonerien du*, ce sont les « sonneurs noirs » ; *Ar re yaouank* signifie « les jeunes » ; *Forzh penaos* veut dire « n'importe comment » et *Startijenn* se traduit par... « startijenn » (avoir du *startijenn*, c'est « avoir de l'énergie »).

De nos jours, il y a des **festoù-noz** un peu partout, tout au long de l'année. Vous y trouverez toujours quelqu'un pour vous apprendre des danses en ronde (*an dro, plinn*) ou par deux (polka, valse irlandaise) et, c'est sûr, vous aurez du goût tant que tant !



Le 5 décembre 2012, le **fest-noz** a été inscrit sur la liste représentative du **patrimoine culturel immatériel de l'Unesco**.



**COMMENT
QUE C'EST ?**

LE FRANÇAIS

comme on le distripe VRAIMENT
en Bretagne... mais comme on ne
l'a jamais lu, avec des cartes, des
infos insolites, et plein d'anecdotes
surprises à découvrir.

Ça va faire du reuz !